



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 9 mars 2021

CA virtuel

Présents : François AMBOLET, Bernard BODIN, Françoise DAVID-SCIARA, Monique FALLEAU, Eric HENRY, Geneviève LANGLOIS, Christian LATRY, Céline MENIL, Christine MIEGGE, Stéphane RAVAILLE, François VELLAS.

Représenté : Marie-Denise RISS-COLY (procuration à Françoise DAVID-SCIARA)

Excusées : Ariane CHARTIER, Claudine METTAIE.

1. CA du 26 janvier 2021

Le compte rendu, effectué à la suite de la Journée des dirigeants du 27 novembre 2020, est essentiellement constitué du relevé des éléments qui ont été abordés lors de cette journée. Il a été approuvé.

Le président informe le CA que Samuel MOREAU (UIA Poitiers) a envoyé le bilan de la célébration du 40^è anniversaire de l'UIA et il rappelle que l'UIA avait reçu une subvention représentant 50% du coût de cette manifestation.

Compte rendu de la Journée des dirigeants du 29 janvier 2021 :

Pour lever toute ambiguïté la transcription de l'intervention de Mme Proust (Orléans) a été effectuée à sa demande.

2. Nouvelles structures entrantes

Trois structures ont manifesté leur souhait d'intégrer l'UFUTA :

Aubagne : structure municipale comptant un peu moins de 1000 adhérents.

Une convention entre la Mairie et le ministère de l'Enseignement Supérieur est en cours d'étude afin d'établir le lien organique

Reims : structure universitaire avec plus de 3000 adhérents

Cette IUTL offre un cycle de conférences en ligne aux membres de l'UFUTA en cette période de pandémie. Elle est en attente de demande officielle d'intégration qui pourrait être validée lors de l'AG

Par ailleurs son dirigeant pense à faire acte de candidature pour le CA

Le Président remercie M. François Castex de l'UTL Essonne pour avoir favorisé la mise en relation l'UFUTA et l'UTL de Reims.

Metz : UTL de Lorraine est une structure universitaire.

Elle propose également aux UTL membres de l'UFUTA l'accès en ligne à ses conférences.

En attente de demande adressée au Président

Il faudrait qu'une semaine avant l'AG on puisse faire voter leur intégration par les délégués des structures. Ils pourraient également s'exprimer sur les modifications des statuts

3. Eléments financiers

Les cotisations : le trésorier

Cotisation 2022 : à prévoir pour le vote de l'AG

Echanges concernant le montant :

- Maintien à 0,60 sur nombre réel d'adhérents actuels
- Baisser à 0,5

François AMBOLET suggère de laisser le montant 0,6 et de proposer un % de baisse pour cause de pandémie

Union Française des Universités Tous Âges – Siège social : Maison des Universités – 103 bd Saint Michel – 75005 PARIS

Association loi 1901. Décret du 16-08-191. JO du 05-01-1981. N°5551... - Agréée Jeunesse et Sports

Code identification SIRET 524 699 063 00029

Angers : la cotisation représente une charge importante dans le budget car tout est gratuit. Dans la situation actuelle on constate une baisse des frais fixes. Il est décidé pour l'an prochain une baisse de 15 euros sur les 100€ de la cotisation (Prime Covid)

Monique FALLEAU estime qu'il convient d'avoir un geste compte tenu de la situation actuelle

Le Président fait référence au projet UFUTA Ambition 2024. Il rappelle les raisons de l'augmentation de la cotisation. Cette année baisser à 0,5 est possible car il s'agit d'une année de transition, ensuite il faudra ajuster chaque année en fonction de ce qui aura été réalisé.

François AMBOLET précise que lors de l'élaboration d'un budget il faut indiquer le montant des besoins, montant qui est proposé en fonctionnement
SR

Eric HENRY: à Angers l'année blanche a permis la poursuite des activités des structures

François VELLAS suggère que la cotisation soit relativement basse pour attirer le plus d'organismes au sein de l'UFUTA. L'Union est au service du développement des organismes. Ne pas augmenter la cotisation signifie avoir la maîtrise des dépenses voire une réduction dans l'avenir. Ceci est possible en accueillant un plus grand nombre d'institutions.

Stéphane RAVAILLE confirme que l'intérêt de l'UFUTA est de s'agrandir, c à d inciter les structures à rejoindre l'Union. Le parrainage conforte le montant de 0,5, la cotisation peut représenter un frein. Aujourd'hui on a tout à y gagner et rien à perdre. Ceci ne nous lie pas pour la suite

Le trésorier fait remarquer que le budget va être difficile à établir.

Eric HENRY : le pire est certain en raison de la baisse des adhésions dans les UTL. A Angers est prévue la présentation d'un budget catastrophe à côté des autres budgets.

Réflexions générales :

Il faut mettre en parallèle les services rendus

L'idée de la « prime covid » est une idée intéressante

S. RAVAILLE : en fin de trimestre 2021 (novembre-décembre) on demandera les effectifs pour nous aider à fixer le montant de la cotisation avec pour projet d'une diminution dans la perspective d'élargir notre base

F VELLAS : en adaptant on aura un plus grand nombre d'adhésions, ce qui par la suite induit davantage de recettes et par conséquent davantage de moyens.

Le Président propose de repousser au CA suivant le choix du montant de la cotisation – à savoir 0,5 ou 0,6 - Il propose de construire un budget de prudence tenant compte d'une baisse de 1/3 des adhérents.

Il évoque ensuite la difficulté pour l'obtention d'une subvention de l'Etat.

Le projet associatif se veut le reflet des services que l'on peut rendre.

Monique FALLEAU demande d'y ajouter la participation aux différents concours proposés par l'Union.

Geneviève LANGLOIS : au début de son implication dans l'UTL de Saint Germain elle a éprouvé des difficultés avec les contrats de travail. Elle souligne l'importance de l'aide : demander aux autres d'apporter un conseil, de partager les expériences

Eric HENRY souscrit à ce partage tant dans le domaine de la gestion que du fonctionnement des associations qui ont une problématique identique. S'adresser à d'autres dirigeants d'associations est une voie et il y a aussi la gestion du quotidien

Christine MIEGGE informe que le domaine du droit des associations et les salaires est son travail. Elle pourrait faire des fiches mais elle manque de temps. La Journée des dirigeants sert aux partages c'est un apport positif, c'est mieux que rien

Le Président souhaite qu'une réflexion concernant la subvention pour les manifestations Chardons Assises soit menée

Le projet Ambition 2024 pour les est un projet politique pour les 3 prochaines années ; c'est un contrat.

François AMBOLET informe le CA que la préfecture de l'Essonne envoie beaucoup de projets de formation. Il suggère que l'UFUTA pourrait se manifester dans ces projets, dans la thématique « vie associative »

Eric HENRY souscrit au projet Ambition 2024

Contre 0 abstention 0

Le projet Ambition 2024 est approuvé à l'unanimité

4. Préparation des Assemblées générales

Les Statuts : vote et modalités

Suite aux modifications des statuts proposées par le président depuis le dernier CA, les administrateurs maintiennent leur vote concernant le projet de modification des statuts qui sera présenté à l'AGE.

A la question de proposer une AG en « mixte » - c à d présentiel et visio - cela semble difficile cette année et surtout difficile à gérer

François AMBOLET suggère que les modalités soient du ressort du Règlement intérieur et donc d'apporter un ajout dans le projet de modification des statuts à l'article 12, à savoir : « les modalités de vote sont du ressort du Règlement intérieur ».

La proposition est acceptée par le CA

AGO

Les documents seront envoyés aux structures juste après ce CA

Elections au CA : actes de candidature à transmettre à l'Union pour le 31 mars

Le président a sollicité d'autres structures pour intégrer le CA.

La liste des délégués est demandée pour le 12 mai

Si on a confirmation des demandes d'intégration de structures avant l'AG, un vote en amont de AG est possible

AG en visio : réunir les dirigeants seulement soit 2 ou 3 par UTL en raison des problèmes d'accueil dans une même salle numérique des participants au-delà d'un certain nombre.

Le vote : débutera le 25 mai jusqu'au lundi 7 juin inclus

5.PLUMES 2021

Se sont manifestées pour l'instant : Orleans 4 dossiers - Mayenne 4 dossiers - Poitiers 1 dossier - et Dreux (précédent concours)

Penser à l'invitation des lauréats des plumes d'or lors des Assises 2022

6.ASSISES

Le comité de pilotage étudie les divers éléments :

Brochure

Logistique : calendrier – accueil - hébergement – restauration - lieu de la manifestation (théâtre de Mayenne qui offre 250 places), contact avec la mairie, ...

Concernant les intervenants : les propositions sont à émettre par l'UTL de Mayenne et l'UFUTA, sachant que la conférence inaugurale est à organiser par l'UTL de Mayenne

Rappel : le Prix de la recherche sera décerné en 2022

La réunion du comité de pilotage est prévue pour le 19 mars.

7.Partage et solidarité entre structures

L'offre actuelle de conférences en ligne, faites par certaines structures, ouvertes à toutes les structures sans contribution financière est un élément extrêmement positif.

C'est une action qu'il faudrait développer, voire amplifier. ; c'est une approche intéressante qui peut durer et s'inscrire dans le projet Ambition 2024

La création d'une commission pourrait faire avancer l'idée : à creuser et à ajouter à ce que l'on peut faire.

Elle peut constituer un dossier de projet de développement afin d'obtenir un financement compte tenu du matériel, réfléchir à une forme de rémunération des structures...

On constate que cette offre fonctionne mieux que le partage de conférenciers initié dans le Projet Ambition 2020.

Lorsque nous reviendrons au « présentiel » comment seront gérées les conférences virtuelles ? on assistera certainement à un appauvrissement de ce type d'offre. Il faudrait réfléchir à un modèle pérenne mais en prenant en compte que ce n'est pas nécessairement gratuit.

La Solidarité au sens général du terme est peut être le futur des UTL

8.Informations diverses :

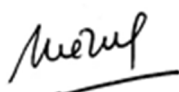
L'Association XENIA propose une mise en relation étudiants et seniors : autorisation de diffuser sur notre site pour informer. En faire un partenaire, on pourrait donner l'information de l'existence des UTL

Le président propose d'inviter la présidente de Xenia à l'AG

Christine MIEGGE fait part d'une collaboration avec SOLIHA qui fonctionne bien

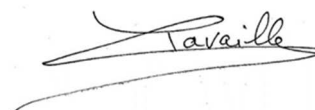
Prochain CA : mardi 6 avril 14 h

La secrétaire



Céline MENIL

Le président de l'UFUTA



Stéphane RAVAILLE